

Diplôme Universitaire

Assurance vie et assurance de personnes



Maîtriser les instruments de la gestion du patrimoine, spécialité assurance-vie

POUR QUI ?

- Avocat, juriste souhaitant se spécialiser,
- Professionnels de la gestion du patrimoine,
- Étudiant en poursuite d'études.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers de la gestion de patrimoine, avec une spécialisation en assurance-vie.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Un calendrier par formation assurant une progressivité dans l'apprentissage,
- Un accompagnement et un suivi personnalisés à distance pour chaque apprenant,
- Des échanges permanents entre apprenants et formateurs,
- Une plateforme facile d'utilisation et accessible 24h/24, 7j/7.

Niveau de recrutement | Bac +4 ou justifiant d'une expérience professionnelle

Durée | 1 an

Tarif | À partir de 2000€

**UE 1 - Les fondamentaux de la gestion du patrimoine**

- Réglementation de l'activité,
- Les principes fondamentaux du patrimoine,
- Avantages matrimoniaux,
- Optimisation du patrimoine : Modes de détention directe du patrimoine,
- Droit patrimonial de la famille,
- Optimisation du patrimoine : techniques sociétaires,
- Fiscalité des revenus.

**UE2 - Enseignements spécialisés - Assurance Vie et Assurance de Personnes**

- Droit civil de l'assurance vie,
- Droit fiscal de l'assurance vie,
- Patrimoine social.

Débouchés, carrières

Conseiller de banque privée, en gestion du patrimoine - Chargé de clientèle haut de gamme en banque ou compagnie d'assurance - Gestionnaire du patrimoine d'une compagnie d'assurance ou en libéral - Salarié d'une structure dédiée à la gestion de patrimoine - Collaborateur auprès d'une étude notariale ou d'un cabinet d'avocats, dans un département de gestion du patrimoine.

Renseignements

droitpatrimoine.foad@ut-capitole.fr

www.ut-capitole.fr/foad



www.ut-capitole.fr/foad